

Master professionnel « Gestion des Ressources Humaines »

Organisation et descriptif des études

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
1	Relations collectives	12				12					
1	Relations individuelles	24				24					
1	Protection sociale	12				12					
1	Veille sociale		12			12					
1	Séminaires juridiques	36				36					
TOTAL UE 1	Droit du travail	84	12	-	-	96	10	CT			0.75

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
2	Evolution de la fonction RH	6				6					
2	Politique RH	12				12					
2	Gestion internationale des RH	6				6					
2	Ethique & RSE	12				12					
2	Théories économiques des organisations	15				15					
2	Sociologie des organisations	20				20					
2	Psychologie du travail	12				12					
2	Contrôle et paye	15				15					
TOTAL UE 2	Gestion et organisation	98	-	-	-	98	14	CT			1

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
3	Séminaire intégration	12				12					
3	Anglais appliqué aux RH		32			32					
3	Communication et négociation	24				24					
3	Informatique	12				12					
TOTAL UE 3	Langages	48	32			80	6	CC			0.25

TOTAL S3	230	44				274	30	CT + CC			2
-----------------	------------	-----------	--	--	--	------------	-----------	----------------	--	--	----------

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
4	Etude de cas en GRH	12				12					
4	Evolution de la fonction RH	6				6					
4	Recrutement	24				24					
4	Rémunération	15				15					
4	Formation et développement des compétences	18				18					
4	Culture d'entreprise et dynamique des organisations	27				27					
4	International Management of HRM	12				12					
4	GPEC et management des réorganisations	9				9					
4	Valeur ajoutée RH	6				6					
4	Gestion des expatriés	6				6					
4	Relations sociales & syndicales	12				12					
4	Conditions de travail	6				6					
4	coaching	6				6					
4	SIRH	6				6					
4	Jeu d'entreprise RH	6				6					
4	Knowledge Management	6				6					
4	Témoignages de DRH	34				34					
4	Intégration dans l'emploi	15				15					
TOTAL UE 4	Séminaires professionnels en GRH	226				226	10	CT			0,75

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
TOTAL UE 5	Entreprise (contrat de prof.) ou stage (4,5mois)	-	-	-	-	-	10	CC			0.5

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
TOTAL UE 6	Mémoire GRH	-	-	-	-		10	CT			0.75

TOTAL S4	226			226	30	CT			2
-----------------	------------	--	--	------------	-----------	-----------	--	--	----------

TOTAL S3+S4	456	44		500	60	CT+CC			4
--------------------	------------	-----------	--	------------	-----------	--------------	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● **Sessions d'examen : précisions**

UE 1 : étude de cas en droit du travail

UE 2 : étude de cas en gestion des ressources humaines

UE 3 : contrôle continu

UE 4 : grand oral

UE 5 : tutorat et appréciation par l'entreprise

UE 6 : Notation par le suiveur

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Remarques :

- Une évaluation de chaque enseignement est réalisée par chaque étudiant (Fiche d'appréciation à renseigner). Les intervenants évaluent également la formation à la fin de l'année (questionnaire à renseigner). Il est fait, annuellement, un bilan de ces appréciations croisées ;

- Le Master 2 GRH organise avec Personnance (et avec le soutien de Manpower) un colloque annuel, avec des conférenciers de renom sur des problématiques de gestion des ressources humaines (2004 : Restructurations et responsabilité sociale de l'entreprise ; 2005 : Europe sociale et flexibilité ; 2006 : A la recherche du DRH, business partner ; 2007 : Le DRH face à la diversité) ;

- Lors de ce colloque, a lieu la remise du trophée Personnance-Manpower récompensant une innovation marquante dans le domaine de la gestion des ressources humaines, au sein des entreprises qui ont accueilli un étudiant du Master2 GRH.